

CFDT - CGT - UNSA - FO

Motion des personnels « ouvriers de l'état » de l'Arsenal de Cherbourg, déposée le 22 mai 2014

Madame la députée, monsieur le sénateur, messieurs les maires,

Les personnels ouvriers de l'état, actifs, retraités et allocataires de l'ACAATA de l'arsenal de Cherbourg, répondant à l'appel des organisations syndicales Cgt, Cfdt, Unsa et Fo, viennent aujourd'hui vous adresser un message clair et sans équivoque.

Depuis 4 ans déjà, leurs salaires sont bloqués et leur pouvoir d'achat diminue suite à l'augmentation des cotisations salariales, et comme si cela ne suffisait pas, annonce leur a été faite que ce traitement leur serait administré jusqu'en 2017, soit 7 années de blocage de salaire.

Le gouvernement actuel, prolongeant la politique du précédent, s'apprête donc à amputer le salaire des ouvriers d'état de plus de 18% si ce blocage va jusqu'à son terme !

C'est tout simplement inacceptable ! Les personnels qui sont devant vous font leur travail, ils ne rechignent pas à la tâche et méritent, tout autant que les premiers responsables de leurs directions, d'être rémunérés à la hauteur de leurs efforts !

C'est déjà à minima plus de 180€ mensuels qui manquent sur les bulletins de paie ! A qui a-t-on imposé de tels sacrifices ? Ca suffit ! Nous n'accepterons pas plus longtemps d'être les victimes d'une politique d'austérité qui n'a que trop duré !

Comme si cela ne suffisait pas, en remettant en cause l'existence même du corps et du statut des ouvriers de l'état, le chef de l'état et le gouvernement ont décidé de s'attaquer à l'ensemble des décrets salariaux, constitutifs de notre statut. Faut-il rappeler le rôle, la fonction, les missions et vocations des ouvriers de l'état ?

Dans ce domaine, quelle que soit la couleur politique du gouvernement, les politiques se suivent et se ressemblent, et les ouvriers de l'état font figure de personnels à abattre...

C'est pour ces raisons que nous sommes venus vous rappeler que l'état a besoin de nous, que ce soit dans le cadre de la réalisation des grands programmes nationaux, comme dans l'accomplissement des tâches régaliennes qui sont les nôtres. L'oublier est une grave erreur...

Aujourd'hui, jour du 63^{ème} anniversaire du décret n°51-582 relatif à la détermination des taux des salaires des ouvriers de la défense nationale, nous venons réaffirmer nos exigences concernant la prise en compte des revendications portant sur :

- **Le Bordereau de salaire**
- **La position d'emploi**
- **La reconnaissance de la pénibilité**
- **Le déroulement de carrière**
- **Le régime de retraite.**

Comme dans beaucoup d'établissements du ministère et d'entreprises nationales, les personnels se rassemblent aujourd'hui sous une forme exceptionnelle.

L'aspect unitaire et le niveau des appels à la grève doivent être perçus comme des indicateurs de la forte colère qui monte dans les établissements.

Les ouvriers de l'état ont une histoire chargée de combats et de mobilisations. Nul doute qu'ils ne l'ont pas oublié et que, sans une prise en compte de leurs revendications, l'histoire se répètera.

Cherbourg, le 22 mai 2014.